

Quelle est la mission de l'Association ?

Nous travaillons en collaboration directe avec un orphelinat situé dans la vallée de Kathmandu, au Népal, dont les responsables prennent en charge des enfants orphelins ou abandonnés, sans distinction d'ethnie ou de religion.

L'association apporte les ressources matérielles nécessaires pour que ces enfants se construisent eux-mêmes un avenir.

Qui sommes-nous ?

Une équipe de bénévoles, dont une jeune femme népalaise.

Si vous n'êtes pas intéressé par le parrainage, vous pouvez néanmoins :

- ◆ Soutenir notre association en devenant membre sympathisant, ou membre bienfaiteur, ou bien en souscrivant une carte de membre adhérent (voir, ci-joint, feuille de souscription)
- ◆ Assister à nos manifestations de soutien (expositions, vente d'objets issus de l'artisanat népalais, tibétain, indien, loto,...)
- ◆ Faire connaître notre association à vos amis, à votre famille

Vos dons sont déductibles du montant imposable de vos revenus dans la limite fixée par la loi.

Un reçu fiscal sera délivré.

LOTUS - ENFANTS DU NEPAL

7 Rue de la Gare - 57600 FORBACH - France - Tél/Fax + 33 (0)3 87872372

E-mail : lotus-nepal@neuf.fr

Association humanitaire à but non lucratif
Inscrite au Registre des Associations du Tribunal d'Instance de Forbach



source Flickr

Pourquoi parrainer un enfant ?

Un enfant, c'est la vie, l'innocence, l'espoir. C'est le monde de demain. Que sera un enfant à l'âge adulte ? Il sera ce que les adultes et les événements en auront fait.

Pour permettre à ces enfants d'effectuer le chemin qui les mènera au stade d'adulte, il est indispensable qu'ils puissent trouver en eux suffisamment de force, d'assurance et de sérénité.

Ces enfants, victimes d'abandon, qu'ont-ils à espérer de leur enfance ? A l'âge où bien des enfants n'ont d'autre souci que de rire et de s'amuser, ceux-là ont déjà dans leur regard une ombre de tristesse.

Pour continuer à avancer sur le chemin qui mènera un jour notre planète à la paix, il est nécessaire que nous nous sentions concernés. Et parrainer un enfant est un geste d'amour désintéressé accompli pour le monde de demain.

Votre geste, quel qu'il soit, sera toujours apprécié. Grâce à votre soutien, un enfant népalais poursuivra une scolarité normale, ce qui lui permettra de s'assurer un avenir meilleur.

Le Népal

Minuscule pays de légende, coincé entre deux géants, carrefour mythique sur la route du sel et de la soie, une multitude d'ethnies s'y côtoient dans la paix et la tolérance. Le Népal se présente comme une étroite bande de terre de 155 à 241 km de large qui s'étire sur 800 km. En raison de sa position géographique délicate, le Népal doit veiller à ses frontières avec l'Inde et la Chine. De ce fait, le Népal est devenu un point stratégique important sur la carte politique du monde.

Semi montagneux, peu industrialisé, c'est l'un des pays les plus pauvres du monde. Un tiers de sa population vit en dessous du seuil de pauvreté. Ces dernières années, le pays a beaucoup souffert tour à tour de sécheresse, d'inondations suivies de glissements de terrain comme en 2007. Le développement du tourisme avec « l'industrie » du trekking, qui ne profite qu'à quelques-uns, a entraîné une augmentation considérable du coût de la vie des Népalais. Le Népal se trouve aujourd'hui dans une situation politique, économique et sociale délicate.

Quelques chiffres :

Population : 29 millions d'habitants
Analphabétisme : 50 % de la population : 35 % d'hommes, 65 % de femmes
Malnutrition : 1 enfant sur 15 en souffre
Budget népalais : 60 % sont assurés par l'aide internationale et la quasi-moitié des recettes sert au remboursement de la dette extérieure
Son PIB (Produit Intérieur Brut) par habitant est l'un des plus bas du monde.

Scolarité, Education

L'éducation est une nécessité, un droit fondamental, une clé mais aussi une richesse tant pour l'enfant que pour la société. C'est l'éducation qui permet de trouver le chemin de la liberté, de la démocratie et de l'autonomie.

Il existe pourtant une grande inégalité devant le droit à l'éducation. Comment pouvons-nous agir ? Par les dons que vous faites, ainsi que ceux récoltés lors de nos manifestations, vous contribuez à améliorer la qualité de vie de ces enfants.

Le parrainage est une autre possibilité

Par le parrainage, nous agissons pour le respect du droit à une éducation pour ces enfants qui sont l'avenir de l'humanité.

C'est un soutien financier de la part du parrain sous forme de versements mensuels ou annuels.

Votre participation permet d'assurer les besoins essentiels d'un enfant en matière d'hébergement, de nutrition, de santé, d'éducation (achat de tenues que portent tous les enfants scolarisés, les frais de scolarisation, les fournitures scolaires).

Exemple : A raison de 15 € par mois (**soit 5 €/mois après déduction fiscale**), le parrainage est une aide concrète, simple et personnalisée.

Quelle est la durée du parrainage ?

Il n'y a pas de durée limite pour un parrainage. Si possible, de l'âge de 5 ans jusqu'au terme d'une scolarité primaire normale vers 14 ans. L'aide que vous apporterez à ces enfants ne dépend que de votre générosité, de vos possibilités.

Si un jour vous ne pouvez plus faire face à vos engagements, il faudra simplement nous en aviser afin que l'association trouve un nouveau parrain et qu'il n'y ait pas d'interruption dans la scolarité de l'enfant.

Comment serez-vous informé ?

Une fois le parrainage formalisé, vous recevrez chez vous une photographie de votre filleul et des renseignements le concernant. Un courrier annuel vous sera adressé. Vous prendrez directement connaissance des bienfaits de votre don.

Combien de personnes peuvent parrainer un enfant ?

Chaque enfant n'a qu'un seul parrain, celui-ci peut être une personne, une entreprise, ou bien un groupe d'amis. Vous pouvez vous associer avec un ami ou un membre de votre famille pour parrainer à plusieurs.